



# FICHE TECHNIQUE

## « LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE : UNE NECESSAIRE IMPULSION EUROPEENNE »



**AVEC L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE / WITH SUPPORT FROM**



La démarche « L'Europe + sociale, + solidaire, ça me concerne ! L'Europe, c'est nous ! » est cofinancée par le projet INCLUSION avec le soutien financier du Programme de la Communauté européenne pour l'emploi et la solidarité sociale – PROGRESS (2007-2013). Ce programme a été créé pour soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi, d'affaires sociales et d'égalité des chances, et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie Europe 2020 dans ces domaines. Pour plus d'information : <http://ec.europa.eu/progress>. | | The approach "Making Europe more social and supportive: it does concern me! Europe is about us!" is co-financed by the INCLUSION project supported financially by the European Union Programme for Employment and Social Solidarity – PROGRESS (2007-2013). This programme is implemented by the European Commission. It was established to financially support the implementation of the objectives of the European Union in the employment, social affairs and equal opportunities area, and thereby contribute to the achievement of the Europe 2020 Strategy goals in these fields. For more information see: <http://ec.europa.eu/progress>

**Coordination :** Geneviève Colas – Pôle Europe du Secours Catholique-Caritas France, 106, rue du Bac – 75341 Paris cedex 07  
 genevieve.colas@secours-catholique.org ; 06 71 00 69 90

# Introduction : L'énergie, une marchandise pas comme les autres

L'énergie n'est pas une marchandise comme les autres. Dans nos sociétés modernes, l'énergie est indispensable pour toute activité humaine économique et sociale quelles qu'elles soient. Un accès essentiel et généralement payant de tous à une ou plusieurs sources d'énergie est indispensable dans la vie de tous les jours. L'accès à l'énergie à des prix abordables est devenu un objectif majeur de politique énergétique aussi bien nationale qu'européenne. Mais l'intensité d'une telle politique varie avec le temps. Il y a bien moins de contraintes et d'imprévus en période d'abondance et de croissance économique qu'en période de pénurie et de crise économique et sociale. Or, c'est une phase de pénurie et de précarité que nos sociétés européennes traversent aujourd'hui.

## L'enjeu de la précarité énergétique, un problème croissant en Europe

Le phénomène de précarité énergétique affecte de façon croissante un bon nombre de personnes en Europe. Selon les estimations, entre 50 et 125 millions de personnes réparties sur l'ensemble du territoire européen, et près de 4 milliards à l'échelle mondiale, n'ont pas un accès normal et régulier aux sources d'énergie nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, et/ou affectent une part bien trop importante de leurs faibles revenus pour subvenir à leurs besoins énergétiques.

Ces chiffres risquent d'augmenter à l'avenir, concomitamment à la crise financière, à la hausse des prix de l'énergie et à l'augmentation des factures thermiques.

La précarité énergétique touche majoritairement les retraités, les personnes sans travail ou mal payées, et celles qui dépendent des aides sociales. Les principales causes directes de précarité sont :

- une mauvaise conception et/ou isolation des bâtiments contre le froid ou la chaleur
- des comportements volontaires ou non de gaspillage d'énergie
- un prix des ressources énergétiques en interdisant l'accès aux moins riches.

Les factures de gaz ou d'électricité impayées sont également une source importante d'endettement et de demande d'aide sociale. **La précarité énergétique peut rapidement se transformer en un engrenage difficile** : impayés, endettement progressif, coupures d'énergie, restriction et privation de chauffage, problèmes de santé, problèmes de sécurité, repli chez soi et isolement social, etc.

## **Un phénomène progressivement pris en compte par les politiques publiques nationales et européennes**

Certaines autorités publiques nationales tentent depuis quelques années de lutter contre ce phénomène. Certains États membres, dont l'Angleterre (dès 2001 – *Fuel poverty*), la France, ou les pays scandinaves notamment sont plus avancés que d'autres. En outre, les directives de 2009 sur le marché intérieur de l'électricité et du gaz exigent que les États membres prennent les mesures nécessaires pour assurer la transparence des marchés et les droits des citoyens dans le processus d'ouverture du marché, mais également de protéger le consommateur final et en particulier les usagers les plus vulnérables.

La révision en 2012 de la directive relative à l'efficacité énergétique prévoit accessoirement que les États membres puissent dans le cadre du mécanisme d'obligations en matière d'efficacité énergétique inclure des exigences ayant une finalité sociale dans les obligations qu'ils imposent en matière d'économies d'énergie, notamment en exigeant qu'une partie des mesures d'efficacité énergétique soit mise en œuvre en priorité en faveur des ménages en situation de précarité énergétique ou dans les logements sociaux.

---

C'est une bonne base de départ, mais pas suffisante face à l'ampleur du phénomène en cause.

On peut regretter que dans la plupart des cas, nationaux comme européen, la définition même des contours de cette problématique demeure encore floue, mais aussi que les moyens mis en œuvre ne soient pas toujours à la hauteur des enjeux en présence.

---

## **Besoin d'action : une nouvelle impulsion de la politique européenne**

Au titre de la solidarité interpersonnelle au sein de l'Union européenne, sortir ces nombreuses personnes de la précarité énergétique devrait être un objectif majeur pour les européens et figurer à ce titre parmi les priorités de politiques publiques dans le domaine de l'énergie

Si force est de reconnaître que ce domaine relève avant tout de la subsidiarité et du cadre national, voire local, l'Union européenne pourrait néanmoins être à l'impulsion d'une initiative politique forte, comme elle en a déjà été capable dans le passé en promouvant l'efficacité énergétique puis le développement des énergies renouvelables à l'échelle européenne.

Il appartiendrait à l'Union européenne de formuler une définition ambitieuse et opérationnelle de ce qu'est la précarité énergétique et de ce que devrait couvrir la lutte contre ce phénomène au moyen de propositions fortes. Si la pauvreté énergétique peut se mesurer à la variable de l'accès à l'électricité qui varie par pays en fonction de son caractère rural ou urbain, la question du seuil des revenus consacrés pour les besoins énergétiques par un foyer est importante également. L'Union européenne pourrait en outre définir la catégorie de *clients vulnérables* et ce qui constitue la *vulnérabilité*.

Il s'agirait aussi de mieux connaître et comprendre la précarité énergétique en recensant et mesurant précisément l'ampleur de ce phénomène à l'échelle européenne, et de mieux en appréhender les multiples formes ainsi que les mécanismes opérationnels pour y remédier efficacement en développant un nombre cohérent d'indicateurs. Cela permettrait de développer ensuite une vision commune ambitieuse et cohérente sur les phénomènes divers que recouvre la précarité énergétique et qui nécessitent l'action. L'Union européenne pourrait également favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les divers acteurs impliqués.

***L'Union européenne pourrait définir la catégorie de clients vulnérables et ce qui constitue la vulnérabilité***

La Commission européenne veillerait à ce que les mesures nationales développées ne nuisent pas au système énergétique dans son ensemble et notamment aux règles du marché, et visent avec précision et efficacité les personnes devant bénéficier de cette solidarité d'action. Les inégalités régionales importantes entre et au sein même des différents Etats membres de l'Union européenne avec notamment des différences notables dans la qualité du parc immobilier, la prospérité économique, et les facteurs climatiques et démographiques régionaux devront également être pris en compte dans l'élaboration d'une stratégie européenne de lutte contre la précarité énergétique. L'utilisation des Fonds structurels de cohésion dans ce domaine pourrait s'avérer utile pour déclencher les investissements au niveau des mesures visant à réduire la précarité énergétique des ménages, et contribuer ainsi de manière positive à la cohésion économique, sociale et territoriale en Europe.

Des objectifs chiffrés et concrets pourraient également être fixés, que chaque État membre déclinerait dans son cadre national, comme bon lui semble. Les différents moyens d'action disponibles et à mettre en œuvre seraient également abordés, tel que l'aide sociale et la solidarité, les prix et tarifs de l'énergie, l'efficacité énergétique dans les logements notamment en ce qui concerne l'amélioration du chauffage et de l'isolation, la mise en place des dispositifs administratifs cohérents et coordonnés à l'échelle locale, informer davantage de l'existence des aides disponibles auprès des cibles concernées, ou encore le développement des instruments financiers adaptés aux moyens et situations des ménages en situation de précarité.